



La présente décision affichée le

12 AVR. 2022

est exécutoire depuis cette date.

Agence Technique Départementale 36

Délibération du Conseil d'Administration

Séance du 25 mars 2022

1 - APPROBATION du RAPPORT d'ACTIVITES 2021

L'an deux mille vingt deux, le vingt cinq mars à quatorze heures quinze, le Conseil d'Administration de l'Agence Technique Départementale 36, convoqué le 8 mars 2022, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de M. François DAUGERON.

Etaient présents : 9

M. François AVISSEAU
M. Jean-Louis CAMUS
Mme Virginie FONTAINE

Mme Nadine BELLUROT
M. François DAUGERON
Mme Lydie LACOU

Mme Carole BRANCHEREAU
M. Marc FLEURET
M. Philippe MAUBOIS

Ont donné pouvoir : 4

M. Jean-Pierre CHENE à M. François DAUGERON
M. Gérard MAYAUD à M. François DAUGERON

M. Claude DOUCET à Mme Carole BRANCHEREAU
Mme Florence PETIPEZ à M. Marc FLEURET

Etaient absents excusés : 3

M. Gérard BLONDEAU, M. Gaston LANGLOIS, Mme Chantal MONJOINT



Conformément à l'article 14 des statuts de l'Agence, le Conseil d'Administration est compétent pour approuver le rapport d'activités de l'année écoulée de l'Agence annexé au présent rapport. Après avoir entendu l'exposé du Président, le Conseil d'Administration, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention adopte la délibération suivante :

Le Conseil d'Administration

Considérant que le quorum est atteint,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,
Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,

Décide :

Article Unique : Le rapport d'activités 2021 de l'ATD36 est approuvé.

Le Président du Conseil d'Administration,



François DAUGERON

BILAN D'ACTIVITES 2021

Table des matières

I – ATD36 AU 31/12/21.....	2
1- Rappel des missions de l'ATD36.....	2
2- Cartographie des adhérents.....	2
3- Rappel des processus de demande et d'instruction.....	4
Mise à disposition des adhérents.....	4
Traitement d'une demande.....	4
II – BILAN D'ACTIVITES 2021.....	4
1- Utilisation des moyens mis à disposition sur le site.....	4
Informations générales.....	4
Modules « demandes d'assistance ».....	5
Répartition des demandes par adhérent.....	5
2- Détail des demandes.....	7
Généralités.....	7
Détail des demandes relatives à la GDP.....	8
Détail des demandes relatives à la programmation des travaux de voirie.....	8
Détail des demandes relatives à la programmation des travaux d'ouvrages d'art.....	9
Mise à disposition de données sur l'outil SIG « Igéo36 » du S.D.E.I.....	10
3- Rappel du périmètre d'intervention de l'ATD 36 pour les missions complémentaires.....	10
4- Les évolutions au cours de l'année 2021.....	10
Les brèves ATD.....	10
Les documents ressources.....	10
III- BILAN COMPTABLE.....	11
IV- LES PERSPECTIVES.....	11

I – ATD36 AU 31/12/21

1- Rappel des missions de l'ATD36

Au cours de l'année 2021, l'évaluation du besoin de la thématique « chemins ruraux » a été poursuivie. Cette thématique est intégrée définitivement aux missions proposées dans le cadre de l'ATD36. Il a été décidé de ne pas appliquer de hausse de la cotisation annuelle.

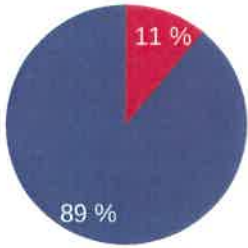
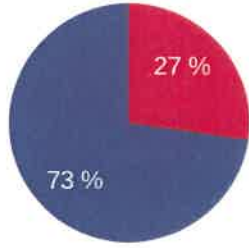
Les autres missions restent inchangées en 2021, à savoir :

- **assistance à la gestion du domaine public routier communal ou intercommunal** : l'agence met à disposition des adhérents une aide à l'instruction, à la rédaction ou un contrôle sur les actes administratifs. Elle intervient également pour le classement de la voirie ou l'établissement d'un règlement de voirie,
- **assistance à la programmation des travaux d'entretien** : l'agence permet d'améliorer la connaissance du patrimoine des adhérents sur la base de diagnostics visuels, d'estimer des travaux nécessaires au maintien du patrimoine ou à son amélioration, de mettre en œuvre les programmes de travaux d'entretien. Elle étudie également les questions relatives à la sécurité routière,
- **assistance à la gestion des ouvrages d'art** : l'agence établit un recensement du patrimoine et visite les ouvrages afin de qualifier l'état du patrimoine et d'envisager des travaux d'entretien voire de réhabilitation. Dans ce cas, elle aide dans la réalisation des études nécessaires.
- **assistance pour une mission d'assistance à la réalisation de travaux** sur demande de l'adhérent. Les travaux sont limités à des travaux d'investissement d'un montant de 30 000 € HT par an.

2- Cartographie des adhérents

Au 31/12/2021, l'agence compte 210 membres : 202 communes et 8 communautés de communes, dont 12 nouveaux adhérents suite à la délibération de l'assemblée générale du 12 avril 2021 (*Anjouin, Brion, Chouday, Dun-le-Poëlier, La Champenoise, Le Pont-Chrétien-Chabenet, Menetou-sur-Nahon, Montierchaume, Poulaines, Saint-Aubin, Saint-Hilaire-sur-Benaize et Sainte-Fauste*), ainsi que le Département.

Statut	Communes	Communautés de communes
Eligibles adhérentes	202	8
Eligibles non adhérentes	25	3
Non éligibles	10	4
Total	241	15

Collectivités éligibles	Communes	Communautés de communes
■ Eligibles adhérentes ■ Eligibles non adhérentes		



3- Rappel des processus de demande et d'instruction

▪ Mise à disposition des adhérents

Chaque adhérent est rattaché à une unité territoriale de la Direction des Routes du Département, mise à disposition de l'ATD 36 pour organiser et réaliser les missions de l'agence.

L'ATD 36 a mis en place un site internet accessible depuis <http://atd36.fr> dédié aux missions de l'agence. Chaque adhérent y accède grâce à ses identifiants.

Ce site est composé de 3 modules :

- Documents ressources : ce module propose des modèles d'actes administratifs de gestion du domaine public (arrêtés de circulation, autorisations de voirie, ...), des modèles de bordereaux de prix et autres documents pouvant aider les adhérents à la gestion du patrimoine routier communal ou intercommunal.

- Demande d'assistance : ce module permet de solliciter les services territoriaux de la Direction des Routes du Département pour une demande d'aide. Les adhérents choisissent le thème (et sous thème si besoin), et précisent leur demande (lieu, circonstance, ...). Celle-ci est automatiquement transmise à l'Unité Territoriale compétente pour y répondre.

- Créer un arrêté temporaire de circulation : ce module permet de créer par étape un arrêté temporaire de circulation. L'adhérent complète les champs situés à gauche de son écran et l'arrêté se construit simultanément sur la droite, il est ensuite téléchargé et il est possible de le modifier au format traitement de texte (à ouvrir avec word ou open office ou libre office).

▪ Traitement d'une demande

Les demandes arrivent à l'Unité Territoriale par message via la demande d'assistance formalisée sur le site www.atd36.fr, seule porte d'entrée pour les adhérents quel que soit l'objet. Elle instruit le dossier puis rend réponse à l'adhérent. Le nombre de demandes formulées par les adhérents n'est pas proportionnel au temps d'instruction. Il est fonction de la complexité et de la nature de la demande.

II – BILAN D'ACTIVITES 2021

1- Utilisation des moyens mis à disposition sur le site

▪ Informations générales

	2020	2021
Nombre de consultations du site internet	2 975 sessions	3 552 sessions
Temps moyen de connexion	6 minutes 24 secondes	6 minutes 09 secondes

▪ **Modules « demandes d'assistance »**

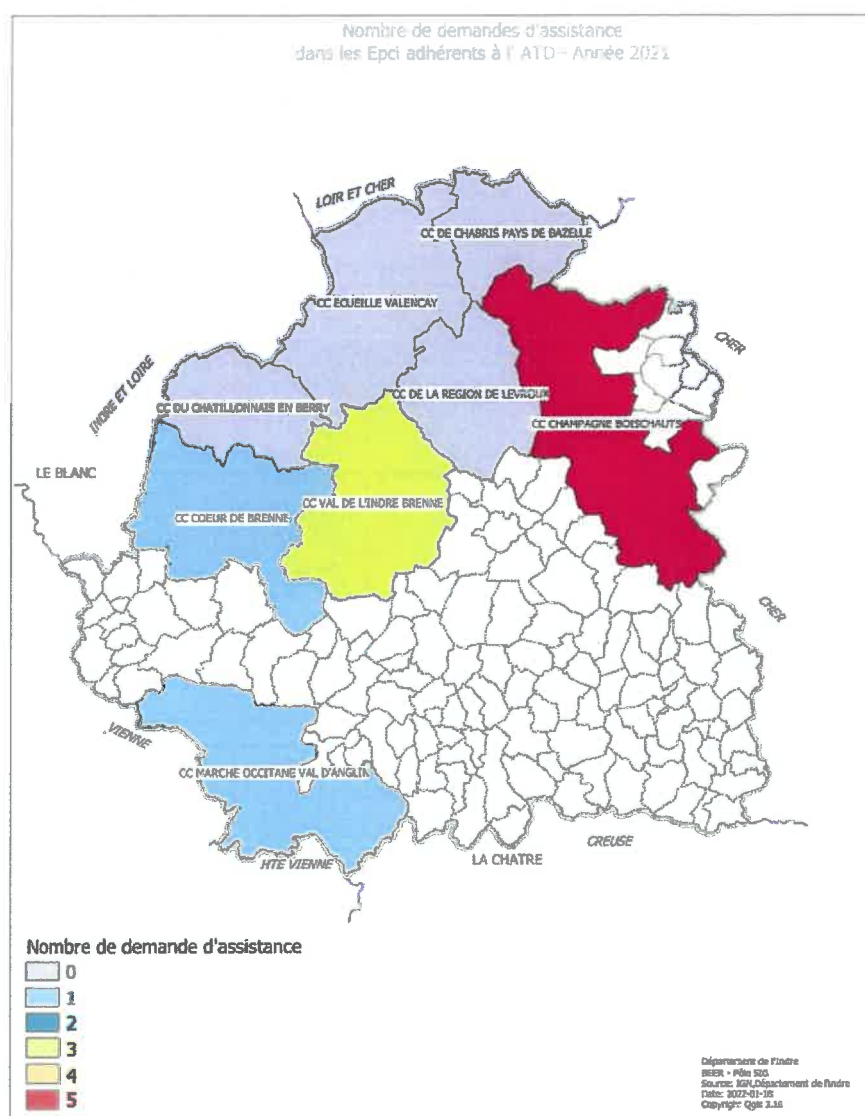
Module utilisé	2019		2020		2021	
	Qté	Répartition	Qté	Répartition	Qté	Répartition
Demande d'assistance	264	communes : 257 CDC : 7	252	communes : 237 CDC : 15	287	communes : 277 CDC : 10

Depuis la mise en service de l'ATD36, sur les 215 adhérents (inclus les communes qui ont fusionné et les adhérents qui se sont retirés), 190 ont au moins une fois réalisé une demande d'assistance soit 88,37 %.

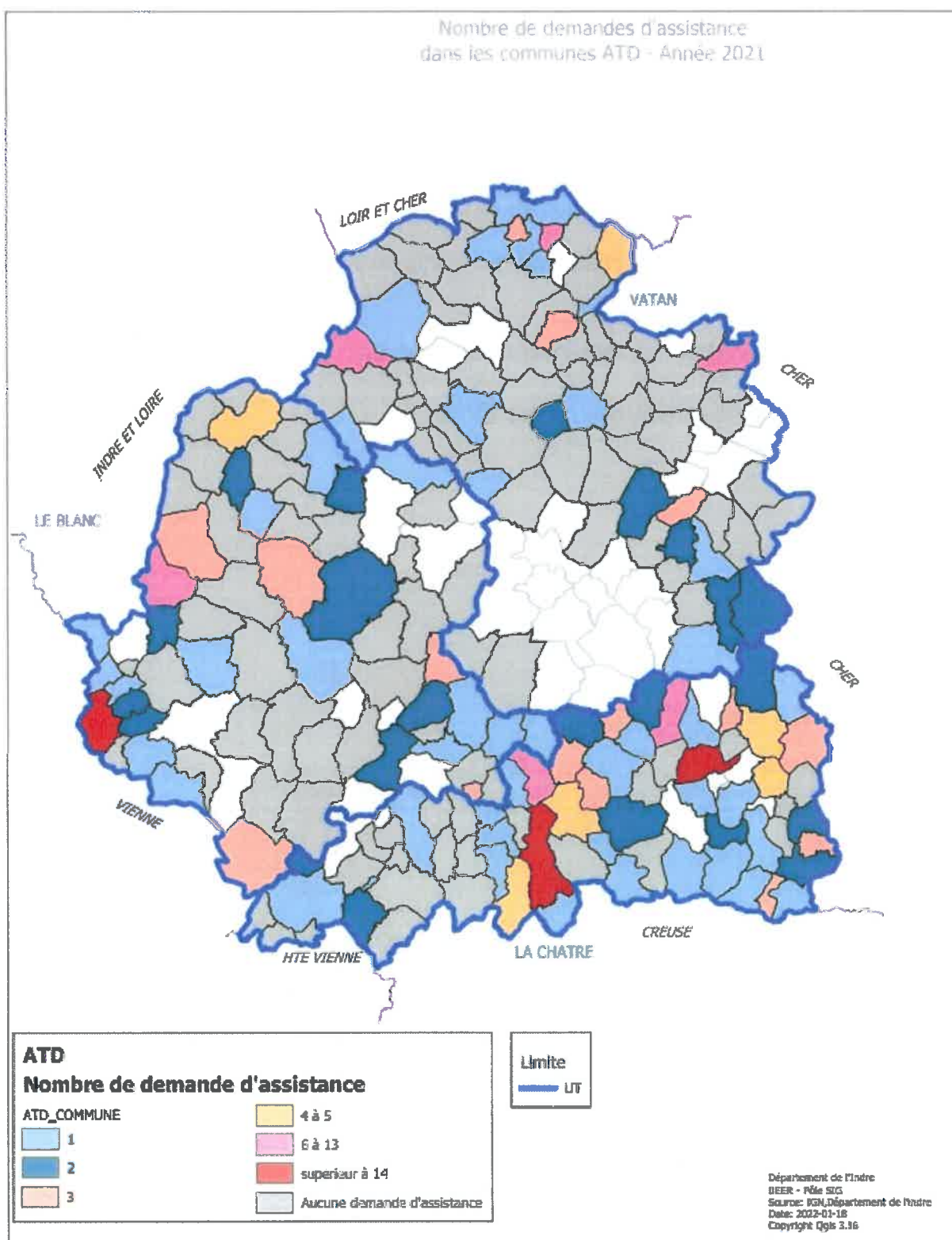
9 membres ont sollicité l'assistance pour la 1^{ère} fois en 2021.

▪ **Répartition des demandes par adhérent**

➤ **Demandes réalisées par les EPCI**



➤ Demandes réalisées par les communes



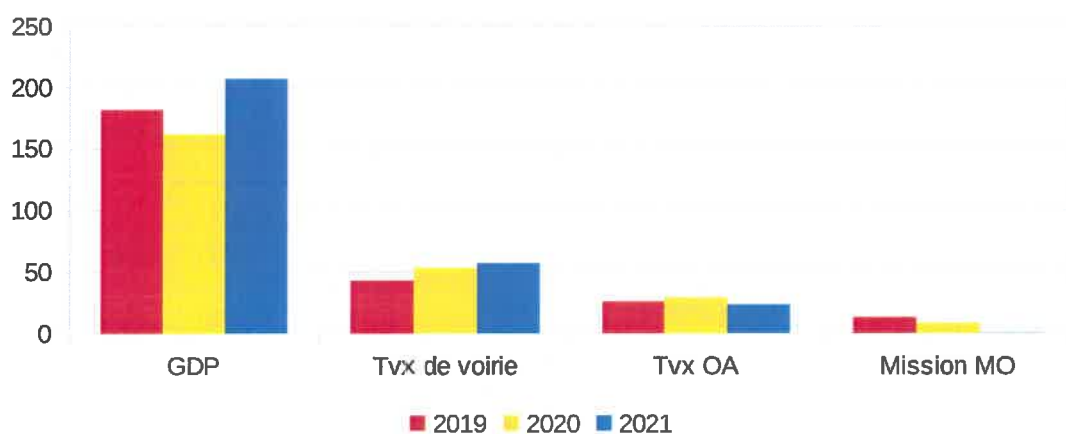
2- Détail des demandes

■ Généralités

287 demandes d'assistance ont été saisies sur le site.

Elles sont réparties comme suit :

Nature de la demande	2019		2020		2021	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Gestion du domaine public (GDP)	182	68,94 %	162	64,29 %	207	72,13 %
Programmation de travaux de voirie	43	16,29 %	53	21,03 %	57	19,86 %
Programmation de travaux ouvrages d'art	26	9,85 %	29	11,51 %	23	8,01 %
Mission complémentaire programme tx	13	4,92 %	8	3,17 %	0	0,00 %
Total	264	23,00 %	252	-4,54 %	287	13,89 %
Nombre d'adhérents	194		198		210	
Ratio nombre de demandes / adhérent	1,36		1,27		1,37	



On constate que le nombre de demandes entre 2020 et 2021 a augmenté d'environ 14 %. Cela peut s'expliquer du fait des 12 nouveaux membres qui ont rejoint l'ATD36 cette année.

Les missions d'assistance afférentes à la programmation des travaux de voirie sont stables, les collectivités continuent de renouveler leurs demandes. Le nombre de demandes reste également significatif dans le domaine du patrimoine ouvrage d'art.

▪ Détail des demandes relatives à la GDP

La GDP connaît une hausse des demandes assez conséquente en 2021, atteignant les 27,78 %. Elle représente 72,13 % soit près de 3/4 des demandes totales.

Thème	2019	2020	2021	Evolution N-1
Gestion du Domaine Public -> Arrêtés Permanents	22	20	25	5
Gestion du Domaine Public -> Arrêtés Temporaires	74	53	74	21
Gestion du Domaine Public -> Autorisations de voirie	68	67	78	11
Gestion du Domaine Public -> Classement voirie	8	6	21	15
Gestion du Domaine Public -> Règlement de voirie	10	14	8	-6
Gestion du Domaine Public -> Chemins ruraux		2	1	-1
TOTAL	182	162	207	45

Les domaines les plus sollicités concernent toujours les arrêtés de circulation temporaires et les autorisations de voirie, qui nécessitent une technicité particulière. La thématique « Classement voirie » s'est développée et celle des « chemins ruraux » reste faible et sera développée dans le courant de l'année prochaine.

▪ Détail des demandes relatives à la programmation des travaux de voirie

La programmation des travaux de voirie est la deuxième thématique la plus sollicitée par les adhérents avec 19,86 %.

Thème	2019	2020	2021	Evolution N-1
Programmation Travaux de voirie -> Diagnostic sécurité routière	12	14	11	-3
Programmation Travaux de voirie -> Programmation pluriannuelle	22	33	36	3
Programmation Travaux de voirie -> Signaler un problème ponctuel	9	6	10	4
TOTAL	43	53	57	4

Le nombre de demandes concernant la programmation pluriannuelle est légèrement en hausse. La thématique « Programmation pluriannuelle » augmente encore, les nouveaux adhérents ont sollicité l'assistance pour cette thématique.

Le rapport d'activité 2020 prévoyait de conforter la mise à jour de la mission d'aide à la programmation des travaux de voirie. Les chiffres montrent que cette mission a été menée à bien.

Analyse en km :

Thème	2019	2020	2021	Evolution N-1
Diagnostic visuel - km de voirie effectués (cumulés)	3524	3937	4363	426
Diagnostic visuel - km de voirie programmés (cumulés)	3 633	4033	4614	581
Soit réalisés	97,00%	97,62%	94,57%	
Estimation de travaux d'entretien de voirie en km	74	296	628	

Quelques diagnostics visuels qui ont été demandés par les adhérents restent à réaliser. Plusieurs communautés de communes ont sollicité l'ATD36 afin d'effectuer une estimation des travaux d'entretien, ce qui explique les chiffres plus élevés en 2021.

A la fin de l'année 2021, le diagnostic pluriannuel des voies a été réalisé pour 77,58 % des adhérents.

▪ **Détail des demandes relatives à la programmation des travaux d'ouvrages d'art**

Thème	2019	2020	2021	Evolution N-1
Programmation Travaux Ouvrage d'Art -> Programmation pluriannuelle	17	19	14	-5
Programmation Travaux Ouvrage d'Art -> Signaler un problème ponctuel	9	10	9	-1
TOTAL	26	29	23	-6

Le nombre de demandes relatives à l'assistance à la programmation des travaux d'ouvrages d'art a un peu diminué.

Le rapport d'activité 2020 prévoyait de poursuivre le développement de la mission relative au recensement et au diagnostic du patrimoine d'ouvrages d'art. C'est ce qui a été mis en œuvre avec notamment deux communautés de communes qui ont fait la demande de programmation pluriannuelle sur les ouvrages de leur territoire.

Analyse en nombre d'ouvrages visités :

Thème	2019	2020	2021	Evolution N-1
Diagnostic visuel – nb ouvrages visités	258	62	125	63

A la fin de l'année 2021, le diagnostic pluriannuel des ouvrages d'art a été réalisé pour 63,23 % des adhérents.

- **Mise à disposition de données sur l'outil SIG « Igéo36 » du S.D.E.I.**

L'ATD36 a établi une convention avec le S.D.E.I. pour permettre aux adhérents de bénéficier d'une mutualisation des données géographiques et ainsi pouvoir consulter leur patrimoine sur l'outil SIG « Igéo36 » du S.D.E.I.

Les adhérents peuvent ainsi visualiser l'état de leur voirie et ouvrages d'art suite aux diagnostics réalisés.

Au 31/12/21, 5 168 km de voiries communales ont été cartographiés.

Près de 90 % des adhérents à l'ATD36 peuvent consulter leurs données sur le site Igéo36.

3- Rappel du périmètre d'intervention de l'ATD 36 pour les missions complémentaires

L'ATD 36 n'a pas vocation à réaliser de la maîtrise d'œuvre mais à permettre la mise en œuvre d'un programme de travaux d'investissement limité à 30 000 € HT par an. Pour la réalisation de cette mission, une participation financière de 4 % du coût des travaux est appliquée en plus de la cotisation annuelle.

Aucun adhérent n'a sollicité cette mission au cours de l'année 2021.

4- Les évolutions au cours de l'année 2021

- **Les brèves ATD**

Depuis le début de l'année 2019, l'ATD36 a instauré une information régulière en diffusant des brèves permettant d'évoquer des sujets d'actualité technique et/ou réglementaire. L'envoi de brèves a été poursuivi tout au long de l'année 2021.

Les adhérents sont invités à faire connaître les sujets ou points particuliers qu'ils souhaiteraient voir développer.

- **Les documents ressources**

Ces brèves ont permis de faire évoluer les documents ressources. Les documents insérés ou modifiés dans la bibliothèque du site ATD36 sont :

02/2021	Mise à jour	GDP 1.4	Tous les documents	
05/2021	Ajout	6 – Dégradations sur voiries	- Convention pour contributions spéciales - Convention état des lieux avant dégradations	Brève n° 2021-05
08/2021	Mise à jour	PTV – 2.1.2	CCAP Travaux	Brève n° 2021-08
08/2021	Mise à jour	PTOA – 3.2	CCAP Maîtrise d'oeuvre	

III- BILAN COMPTABLE

Le Compte Administratif 2021 est le suivant :

CA 2021	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	298 668,39 €	314 192,00 €

Le report 2020 était de + 31 258,34 €. Le CA 2021 est donc de 46 781,95 €.

IV- LES PERSPECTIVES

L'ATD36 répond aux objectifs initiaux : assistance dans la gestion du domaine public routier communal et intercommunal et à la programmation des travaux. En 2022, elle devra :

- Intégrer la thématique « chemins ruraux » qui a fait l'objet d'une évaluation au cours des deux années passées. Il a été décidé de ne pas augmenter la cotisation lorsqu'un membre sollicitera l'assistance pour cette thématique,
- Conforter les missions actuelles :
 - en assurant une mise à jour de la mission d'aide à la programmation des travaux de voirie,
 - en poursuivant le développement de celle relative au recensement et au diagnostic du patrimoine d'ouvrages d'art,
 - en assurant la mise à disposition des mises à jour de l'outil cartographique,
- Mettre en service le nouveau site internet de l'ATD36. Suite à la mise en place de celui-ci, il sera proposé une action de formation qui pourra être délivrée à la demande des secrétaires de mairie et des élus qui en exprimeront le besoin : fonctionnement de l'agence, du site atd36.fr et de ses outils associés,
- Développer une synergie avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) afin d'élaborer en collaboration, une réponse complète sur les opérations d'aménagement envisagées par les adhérents,
- Enrichir le module « Ressources » de documents de référence et assurer une veille juridique de ces documents,
- Poursuivre la diffusion régulière de « brèves » relatives à l'actualité technique et réglementaire.